



Refus crci après une expertise super.

Par **em21**, le **16/01/2013** à **15:51**

bonjour,

je vient de recevoir le résultat de la crci, surprise , j'ai droit a aucune indemnités...mon expertise c'est très bien passé, on ma "dit" que je serai indemnisé pour mes frais..

j'ai accouché en novembre 2008, et la cata.. direction bloc opératoire (déchiré de partout) puis 2 interventions, plus de 2 ans de reduc, licencié de mon travail, reconnu handicapé en 1ere cat. aujourd'hui tjrs dans le meme état, et j'apprends que j'ai droit a rien, c'est(un aléa d'accouchement !!)

pui-je avoir d'autre recours ??

merci

bonne journée sous la neige ..

Par **xavlaw**, le **04/02/2013** à **13:41**

Bonjour,oui suite à la décision de la CRCI vous pouvez toujours saisir le Tribunal administratif (si c'est un hopital public) ou le TGI (clinique privée) ; toutefois l'expertise de la CRCI sera prise en compte.

Il faudrait voir ce qui fonde leur refus d'indemnisation.

Cordialement

Par **trichat**, le **04/02/2013** à **13:58**

Bonjour,

Effectivement, comme le précise xavlav, il ne vous reste que la voie judiciaire pour faire reconnaître l'ensemble des traumatismes - y compris le handicap - physiques et psychologiques que vous avez subis lors de votre accouchement et des suites.

Il faut que vous rencontriez un avocat spécialisé dans les "erreurs médicales", afin qu'il obtienne la désignation d'un expert judiciaire qui établira un rapport circonstancié. Vous pouvez également vous rapprocher d'une association de victimes d'erreurs médicales qui vous apportera tout le soutien moral, juridique dont vous avez besoin. Ci-joint, liens vers ce type d'associations:

<http://http://www.association-accicorps.fr/victime-dun-accident-medical?gclid=CJS567LZnLUCFeXJtAodRToAnA>
<http://www.aavac.asso.fr/>

<http://www.aavac.asso.fr/>

Mais vous devez agir le plus vite possible, le temps jouant contre vous.

Cordialement.

Par **xavlaw**, le **04/02/2013** à **23:42**

Si besoin, je peux vous donner des coordonnées. Cordialement